

LA NEGATION ET L'INDETERMINATION DANS LA CONCEPTION ARISTOTELICIENNE DU DISCOURS APOPHANTIQUE

*Pedro Calixto Ferreira Filho*¹

RESUME : La négation figure depuis plus d'un siècle sur la scène des débats philosophiques. Et l'intervention de Heidegger sur ce point ne pouvait qu'attiser les controverses. Il suffit pour s'en rendre compte de rappeler quelques débats contemporains sur la négation : celui qui oppose Heidegger à Hegel ; Reinach et Husserl à la Psychologie (Brentano, Freud) ; Heidegger à Carnap et Wittgenstein ; Bergson à Heidegger. Sans mentionner Sartre lui-même. Si la négation est un réel problème philosophique de nos jours, cela tient d'abord à ce qu'elle n'est pas un acte simple. Omniprésente dans toutes les strates de la langue (morphologique, lexicale, propositionnelle, énonciative), elle possède des fonctions extrêmement multiples, ce qui en rend très difficile, voire impossible une approche homogène. L'extension de son champ d'application est telle qu'elle constitue l'objet d'intérêt d'au moins cinq disciplines différentes (linguistique, logique, épistémologie, psychologie, philosophie). Cette étude sur la négation veut démontrer combien le discours apophatique reste hérité à des questions relevant de la naissance du discours apophantique dans la pensée aristotélicienne.

Mots Clés : Aristote, négation, apophasis.

RESUMO: A negação assumiu a cena dos debates filosóficos depois de mais de um século. E a intervenção de Heidegger sobre esse ponto preciso só aqueceu ainda mais as controvérsias. Para nos darmos conta, basta lembrar os debates contemporâneos sobre a negação: aquele que opõe Heidegger e Hegel; Reinach e Husserl a la Psychologie (Brentano, Freud); Heidegger a Carnap e Wittgenstein; Bergson a Heidegger, sem mencionar o próprio Sartre. Se a negação é um problema filosófico real, isso se explica primeiramente pelo fato de ela ser um ato simples. Omnipresente em todas as estratosferas da língua (morfologia, léxico, proposicional, enunciativa), ela possui funções extremamente variadas, o que torna difícil uma abordagem dela que seja homogênea. A extensão de seu campo de aplicação é tão imensa ao ponto de ela constituir o objeto de interesse de pelo menos cinco disciplinas diferentes (linguística, lógica, epistemologia, psicologia, filosofia). Este estudo sobre a negação tem como objetivo demonstrar o quanto o discurso apofático e suas problemáticas são herdeiros das questões relevando do nascimento do discurso apofântico no pensamento aristotélico.

Palavras-chave: Aristóteles, negação, apofásis.

¹ Professeur de Philosophie Ancienne et Médiévale et Chef du Département de Philosophie de Université Federal de Juiz de Fora-Brésil. Doctorat auprès de l'Université de Paris IV Sorbonne.

INTRODUCTION

Au paragraphe 58 d'*Être et Temps*, dans le contexte d'une analyse phénoménologique de l'appel de conscience, et plus particulièrement dans la mise en place du concept de faute ou dette (*Schuld*) et de l'être-en-faute ou être-en-dette (*Schuldigsein*)², Heidegger en vient à aborder le phénomène du "ne pas"³ et de la *négativité*, en posant une série de questions susceptibles de constituer autant de pistes de recherches pour une enquête philosophique sur la négation.

"Et pourtant, le sens *ontologique de la néantité* [*der ontologische Sinn der Nichtheit*] de cette nullité existentielle [*existenzialen Nichtigkeit*] ne laisse pas de rester obscur, et cela ne vaut pas moins de *l'essence ontologique du ne-pas en général* [*ontologischen Wesen des Nicht überhaupt*]. Assurément, l'ontologie et la logique ont demandé beaucoup au ne-pas [Nicht], et ainsi, par étapes, rendu visible sa possibilité, sans pour autant le dévoiler lui-même ontologiquement. L'ontologie trouvait le ne-pas [Nicht] devant elle, et elle s'en est simplement servie. Est-il alors si 'évident' que tout ne-pas [jedes Nicht] signifie un négatif [Negativum] au sens d'un défaut ? Sa positivité s'épuise-t-elle à constituer le "passage" ?"⁴

La suite de ce passage d'*Être et Temps* véhicule une autre thèse, qui a été pour nous tout aussi déterminante. On y lit :

² Cf. J. Greisch, *Ontologie et temporalité*, PUF, Paris, 1994, p. 291.

³ Cf. *Sein und Zeit*, § 58, p. 283, édition de Fr. W. von Hermann, Vittorio Klostermann, Frankfurt am main, 1975, *Gesamtausgabe*, bd. 2, p. 376 : "Gleichwohl liegt in der Idee von 'schuldig' der Charakter des *Nicht*. Wenn das 'Schuldig' die Existenz soll bestimmen können, dann erwächst hiermit das ontologische Problem, den *Nicht-Charakter* dieses Nicht existenzial aufzuklären." Traduction française de E. Martineau, Editions J. Lechaux, E. Ledru : Authentica, Paris, 1985, p. 204 : "Néanmoins, il y a dans l'idée du 'en dette' le caractère du *ne-pas*. Si le 'en-dette' doit pouvoir déterminer l'existence, alors surgit du même coup le problème ontologique d'éclaircir existentiellement le *caractère de ne-pas* de ce ne-pas."

⁴ M. Heidegger, *Être et Temps*, § 58, p. 286 ; traduction française de E. Martineau, Editions J. Lechaux, E. Ledru : Authentica, 1985, p. 206. Texte allemand : "Trotzdem bleibt der *ontologische Sinn der Nichtheit* dieser existenzialen Nichtigkeit noch dunkel. Aber das gilt auch vom *ontologischen Wesen des Nicht überhaupt*. Zwar hat die Ontologie und Logik dem Nicht viel zugemutet und dadurch streckenweise seine Möglichkeiten sichtbar gemacht, ohne es selbst ontologisch zu enthüllen. Die Ontologie fand das Nicht vor und machte Gebrauch davon. Ist es denn aber so selbstverständlich, dass jedes Nicht ein Negativum im Sinne eins Mangels bedeutet? Ist seine Positivität darin erschöpft, dass es den 'übergang' konstituiert?". Edition de Fr. W. von Hermann, Vittorio Klostermann, Frankfurt am main, 1975, *Gesamtausgabe*, bd. 2, p. 379.

"Pourquoi toute dialectique se réfugie-t-elle dans la négation, mais sans pouvoir fonder dialectiquement celle-ci *même*, ni même la fixer à titre de *problème* ? A-t-on en général jamais élevé au rang de problème l'*origine ontologique* de la néantité, ou tout au moins, *préalablement*, recherché les *conditions de possibilité* sur base desquelles le problème du ne-pas, de sa néantité et de la possibilité de celle-ci se laisse poser ?"⁵

Comme l'a bien démontré D. Souche-Dagues⁶, ces critiques visent sans aucun doute Hegel. Elles semblent cependant aller bien au-delà. Les termes "*toute dialectique*", "*n'a-t-on auparavant encore*" indiquent que le jugement sur l'essence non dévoilée de la négation a une portée générale, pouvant être étendue à toute l'histoire de la philosophie. Ces jugements ayant été émis sous forme interrogative, il nous a semblé prudent de les considérer comme ils sont, c'est-à-dire comme autant d'hypothèses à vérifier. Pour ce faire, l'histoire de la pensée néoplatonicienne semble un terrain privilégié de par la sollicitation permanente des figures du néant.

Que Heidegger critique l'histoire de la pensée de n'avoir même pas élevé la négation au rang de problème philosophique, ne doit pas nous voiler le fait que ses critiques elles-mêmes s'inscrivent dans un contexte où la négation était déjà devenue hautement problématique, selon le sens aristotélicien du terme problème.⁷

En effet, elle figurait depuis plus d'un siècle sur la scène des débats philosophiques. Et l'intervention de Heidegger sur ce point ne pouvait qu'attiser les controverses. Il suffit pour s'en rendre compte de rappeler quelques débats contemporains sur la négation : celui qui oppose

⁵ M. Heidegger, *Être et Temps*, § 58, p. 286 ; traduction de E. Martineau, Editions J. Leclaux, E. Ledru : Authentica, Paris, 1985, p. 206. Texte allemand : "Warum nimmt alle Dialektik zur Negation ihre Zuflucht, ohne dergleichen *selbst* dialektisch zu begründen, ja auch nur *als Problem* fixieren zu können? Hat man überhaupt je den *ontologischen Ursprung* der Nichtheit zum Problem gemacht oder *vordem* auch nur *nach den Bedingungen* gesucht, auf deren Grund das Problem des Nicht und seiner Nichtheit und deren Möglichkeit sich stellen lässt?" *Sein und Zeit*, § 58, p. 286 ; édition de Fr. W. von Hermann, Vittorio Klostermann, Frankfurt am main, 1975, *Gesamtausgabe*, bd. 2, p. 379

⁶ Cf. D. Souche-Dagues, "Du néant à la négativité chez Hegel", in *Philosophie*, t. 52 (1996), p. 23-36.

⁷ Cf. Aristote, *Topiques*, I, 11, 104 b 1-17 : "Un problème dialectique est une question dont l'enjeu peut être soit l'alternative pratique d'un choix et d'un rejet, soit l'acquisition d'une vérité et d'une connaissance ; une question qui soit telle, soit en elle-même, soit à titre d'instrument permettant de résoudre une question distincte d'elle-même, dans l'un ou l'autre de ces genres ; une question telle, enfin, qu'à son sujet il n'existe pas d'opinion dans un sens ou dans l'autre, ou bien l'opinion moyenne contredit l'opinion éclairée, ou bien l'opinion éclairée contredit l'opinion moyenne, ou bien chacune des deux se divise contre elle-même." Traduction de J. Brunschwig, Les Belles Lettres, Paris, 1967, p. 16.

Heidegger à Hegel⁸ ; Reinach et Husserl à la Psychologie (Brentano, Freud)⁹ ; Heidegger à Carnap¹⁰ et Wittgenstein ; Bergson à Heidegger¹¹.

Si la négation est un réel problème, cela tient d'abord à ce qu'elle n'est pas un acte simple. Omniprésente dans toutes les strates de la langue (morphologique, lexicale, propositionnelle, énonciative), elle possède des fonctions extrêmement multiples, ce qui en rend très difficile, voire impossible une approche homogène. L'extension de son champ d'application est telle qu'elle constitue l'objet d'intérêt d'au moins cinq disciplines différentes (linguistique, logique, épistémologie, psychologie, philosophie)¹².

Ce caractère problématique ne vient certes pas du fait qu'on l'ignore en tant qu'acte exercé. Nous l'employons avec un naturel désinvolte depuis le plus jeune âge, et ce bien avant la maîtrise de l'art de la proposition.¹³ Mais dès qu'il s'agit de distinguer ses modalités, d'expliquer ses fonctions et surtout de dévoiler son ou ses fondements, l'acte qui semblait jusqu'alors si familier nous devient subitement étranger, et l'accord tacite qui semblait régler l'usage ordinaire de la négation cède alors le pas à des controverses nombreuses.

⁸ Selon Heidegger, la dialectique hégélienne ne pense pas la négation, elle se limite à en faire l'usage dans son élucidation du devenir. Cf. M. Heidegger, *Être et Temps*, § 57, p. 286. Pour une analyse de ce jugement heideggerien, voir l'article de D. Souche-Dagues, "Du néant à la négativité chez Hegel", in *Philosophie*, vol. 52 (1996), p. 23-36.

⁹ Pour une introduction à la problématique de la négation dans le domaine de la logique, de la phénoménologie et de la psychologie, voir le volume consacré à la négation, in *Revue de Métaphysique et de Morale*, Juin 2001 (2).

¹⁰ Selon Carnap, les énoncés concernant le néant, duquel Heidegger faisait dériver la négation dans son ouvrage *Qu'est-ce que la métaphysique*, n'étant pas, d'après le principe de l'empirisme logique, susceptibles de vérification scientifique et de description, devaient alors être considérés comme dépourvus de sens. Pour l'étude de cette problématique chez Heidegger, voir les analyses de J.-L. Marion dans *Réduction et donation*, PUF, Paris, 1989, chapitre VI, Le Rien et la revendication. Pour Carnap, voir le *Manifeste du Cercle de Vienne et autres écrits* ; trad. franç. par A. Soulez, Paris, 1985. Voir aussi A. Soulez, "Carnap et Heidegger", in *Le cercle de Vienne, doctrines et controverses*, A. Soulez (éd.), L'Harmattan, Paris, 1986, p. 149-168.

¹¹ Cf. H. Bergson, "L'idée de néant", *Revue philosophique*, 1906/4. Voir aussi H. Bergson, *Evolution créatrice*, PUF, Paris, 1969, p. 272-297. Pour l'étude de la confrontation entre Heidegger et Bergson, voir J.-L. Marion, *Réduction et donation*, PUF, Paris, 1989, p. 252-261.

¹² D. Mieville établit une liste judicieuse des champs disciplinaires auxquels se rattachent les différentes recherches sur la négation dans son avant-propos au très instructif volume interdisciplinaire consacré aux différents aspects de la négation. Il est cependant regrettable que dans cette liste de disciplines ne figure pas la philosophie, alors que, nous y reviendrons, la négation ouvre en philosophie des champs de recherche extrêmement intéressants. Cf. *La négation sous divers aspects, Actes du colloque de Neuchâtel*, 22-23 octobre 1987, Université de Neuchâtel, Neuchâtel, introduction p. v.

¹³ Voir l'analyse de J. Molino sur les trois phases de l'acquisition par l'enfant des structures négatives du langage adulte. Cf. J. Molino, "Promenade au pays de la négation" ; in *La négation sous divers aspects, Actes du colloque de Neuchâtel*, 22-23 octobre 1987, D. Mieville (ed.), CDRS, Neuchâtel, 1987, p. 105-120.

Nier consiste-t-il simplement à déclarer invalide une connexion d'idées, une proposition ? Le "ne pas" qui figure dans la proposition négative constitue-t-il simplement le signe d'un effacement, d'une suppression d'existence ? Nier équivaut-il à masquer une affirmation préalablement donnée ? A toutes ces questions l'on pourrait sans ménagement répondre par la négative. Cependant, bon nombre d'analyses contemporaines de la négation ne semblent pas adhérer à cette hypothèse.¹⁴

I - L'APOPHANTIQUE ET LE REGIME APOPHANTIQUE DU DISCOURS

Le *De Interpretatione*, consacré à la théorie de la proposition, et notamment le chapitre 5, constitue le texte où la conception aristotélicienne de la négation se laisse appréhender le plus clairement. On y lit :

"Κατάφασις δὲ ἔστιν ἀπόφανσις τινος κατὰ τινος. ἀπόφασις δὲ ἔστιν ἀπόφανσις τινος ἀπὸ τινος." Ἐπεὶ δὲ ἔστι καὶ τὸ ὑπάρχον ἀποφαίνεσθαι ὡς μὴ ὑπάρχον καὶ τὸ μὴ ὑπάρχον ὡς ὑπάρχον καὶ τὸ ὑπάρχον ὡς ὑπάρχον καὶ τὸ μὴ ὑπάρχον ὡς μὴ ὑπάρχον...".

L'on remarque tout d'abord que la négation y est présentée comme une modalité du discours apophantique (ἀπόφασις δὲ ἔστιν ἀπόφανσις). Or est apophantique le discours (λόγος) : (a) ayant une signification (σημαντικός), (b) sous la forme propositionnelle, c'est-à-dire constitué d'un nom et d'un verbe,¹⁶ (c) susceptible du vrai et du faux :

¹⁴ Nier : 1. Rejeter (un rapport, une proposition, une existence) ; 2. penser, se représenter (un objet) comme inexistant ; 3. déclarer (un objet irréel -> contester, démentir, disconvenir, désavouer. (Cf. mettre en doute, s'inscrire en faux). Cf. *Le Nouveau Petit Robert*, éditions Dictionnaires le Robert, Paris, 1993, p. 1488.

¹⁵ Aristote, *De Interpretatione*, 6, 17a, 25-32 ; édition H. P. Cooke, Harvard University Press, Cambridge, 2002, p. 122-124. Traduction Tricot, p. 86 : "Une affirmation est la déclaration qu'une chose se rapporte à une autre chose ; une négation est la déclaration qu'une chose est séparée d'une autre chose. – Et puisqu'il est possible d'affirmer ce qui appartient à une chose comme ne lui appartenant pas, ce qui ne lui appartient pas comme ne lui appartenant pas, [...]." Traduction latine de G. de Moerbeka, in *Aristoteles Latinus*, G. Verbeke (éd), Desclée de Brouwer, Bruges-Paris, 1965, t. II, p. 44. "Affirmatio autem est enuntiatio alicuius de aliquo, negatio autem enuntiatio alicuius ab aliquo. Quoniam autem est et existens enuntiare ut non existens, et non existens ut existens, et existens ut existens, et non existens ut non existens."

¹⁶ Cette définition de la proposition comme une composition (συνθεσίς) de nom et de verbe n'est pas sans rapport avec l'analyse platonicienne de la phrase dans le *Sophiste*. L'entrelacs (*sumplokè*) du nom et du verbe constitue l'unité minimale du discours. Rompant avec la thèse de l'immédiateté et de l'inhérence du discours à l'être dans la sophistique, Platon pose comme préalable l'entrelacs des unités de la proposition. Il y a, en conséquence, un retrait

" ἀποφαντικός δε οὐ πᾶς, ἀλλ' ἐν ᾧ τὸ ἀληθεύειν ἢ ψεύδεσθαι ὑπάρχει. οὐκ ἐν ἅπασιν δε ὑπάρχει, οἷον ἡ εὐχή λόγος μὲν, ἀλλ' οὔτε ἀληθὴς οὔτε ψευδής."¹⁷

Le propre du discours apophantique, distinct en cela du souhait (εὐχή), est qu'il est d'emblée impliqué dans les notions de vérité et de son opposé, la fausseté. Différemment des noms qui ne font que signifier, le discours apophantique, en proposant une signification, s'expose au jugement.

Or ce que la proposition manifeste comme jugement n'est rien d'autre qu'une affirmation ou une négation, c'est-à-dire une composition (σύνθεσις) ou une séparation ou division (διάίρεσις), ou encore une appartenance (ὑπάρχον) ou une non-appartenance (μὴ ὑπάρχον) de quelque chose à quelque chose (τινος κατὰ τινος οὐ τινος ἀπό τινος) :

"περὶ γὰρ σύνθεσιν καὶ διαίρεσιν ἔστι τὸ ψεῦδος καὶ τὸ ἀληθές."¹⁸

L'*Ethique à Nicomaque* réaffirme cette vertu de la négation tout en donnant son équivalent dans la philosophie pratique : ἔστι δ' ὅπερ ἐν διανοίᾳ κατάφασις καὶ ἀπόφασις, τοῦτ' ἐν ὁρέξει δίωξις καὶ φυγή¹⁹. A ce qui est dans la pensée affirmation et négation, correspondent dans le désir la poursuite et la fuite.²⁰

du *logos* par rapport à l'être. C'est ce retrait qui ouvre la possibilité du discours faux, à savoir le discours dont la *symplokè* dit le même comme autre et l'autre comme même. Cf. *Sophiste*, 262 b-c. Pour le rapport entre Aristote et Platon concernant la proposition, voir l'introduction de M. Narcy au livre *Gamma* de la *Métaphysique* in *La Décision du sens*, Le livre *Gamma* de la *Métaphysique* d'Aristote, introduction, texte, traduction et commentaire. Par B. Cassin et M. Narcy, Vrin, Paris, 1989.

¹⁷ Aristote, *De Interpretatione*, 4, 17 a, 2-5 ; édition H. P. Cooke, Harvard University Press, Cambridge, 2002, p. 120. Traduction Tricot, p. 84 : "Pourtant tout discours n'est pas une proposition, mais seulement le discours dans lequel réside le vrai et le faux, ce qui n'arrive pas dans tous les cas : ainsi la prière est un discours, mais elle n'est ni vraie, ni fausse." A cette catégorie de discours qu'est la prière ou le souhait [Εὐχή], Aristote ajoute dans la *Poétique* l'ordre, la menace, l'interrogation, etc. Cf. *Poétique*, 19, 1456 b, 8-15.

¹⁸ Aristote, *De Interpretatione*, 1, 16 a, 12 ; édition H. P. Cooke, Harvard University Press, Cambridge, 2002, p. 116. Traduction J. Tricot, p. 78 : "car c'est dans la composition et la division que consiste le vrai et le faux." L'on trouve une définition semblable dans le *De Anima*, III, 6, 430.

¹⁹ Cf. *Ethique à Nicomaque*, VI, 1039 a.

²⁰ Cette même analogie est réaffirmée dans le *De Anima*, III, 7, 431 a 8-14 : "Le fait de sentir est semblable au fait d'énoncer purement et simplement et au fait de concevoir. Mais quand c'est plaisant ou pénible, comme si elle affirmait ou niait, [l'âme] recherche et fuit. Et éprouver plaisir ou peine, c'est agir par la médiété qu'est la sensation par rapport au bon et au mauvais en tant que tels". Voir à ce sujet B. Cassin, "Enquête sur le *Logos* dans le *De Anima*", in *Corps et Ame, sur le De Anima d'Aristote*, G. Romeyer Dherbey (éd.), J. Vrin, Paris, 1996, p. 257-293.

Si l'on s'en tient à cette première approche de la négation, l'on peut la définir comme une modalité du discours apophantique consistant à faire apparaître, à montrer (αποφαίνω) que quelque chose est séparé de quelque chose (τινος ἀπό τινος).

Il est essentiel de bien noter que ce n'est pas dans un usage purement sémantique du *logos* qu'Aristote appréhende la négation. Cela n'est pas sans conséquence : le sens de la négation, à la différence du nom et du verbe, est désormais inhérent à la proposition déclarative. Elle est surdéterminée et circonscrite dans une phrase assertive à l'intérieur de laquelle la négation manifeste une scission de deux idées. Le discours déclaratif constitue le terrain où Aristote installe sa conception de la négation, et c'est en tant que discours apophantique qu'elle dévoile sa portée et ce à l'instar de l'affirmation.

C'est à cette conception que la négation néoplatonicienne va s'opposer. Sans renier la vertu diairétique de la négation caractéristique du régime apophantique, le néoplatonisme va cependant rechercher une sémantique de la négation qui transgresse en quelque sorte le régime apophantique du discours, et ce à l'intérieur même de la phrase, d'où l'ambiguïté de l'usage propositionnel de la négation dans le néoplatonisme lorsque celui-ci a l'Absolu comme référence.²¹

II - LA NEGATION ET L'OPPOSITION

Un deuxième élément fondamental de la conception aristotélicienne de la négation consiste en ce qu'il la définit en l'opposant à l'affirmation : il n'y a pas de négation qui ne s'oppose pas à une affirmation, de même qu'il n'y a pas d'affirmation qui ne s'oppose pas à une négation :

"... πάση καταφάσει ἔστιν ἀπόφασις ἀντικειμένη καὶ πάση ἀποφάσει κατάφασις".²²

²¹ Cette modalité de la négation sera l'objet de notre troisième partie.

²² Aristote, *De Interpretatione*, 6, 17a, 32 ; édition H. P. Cooke, Harvard University Press, Cambridge, 2002, p. 124. Traduction Tricot, p. 87 : " A toute affirmation répond une négation opposée et à toute négation une affirmation ". Translatio Guillelmi de Moerbeka; in *Aristoteles Latinus*, Gerardus Verbeke (ed.), Desclée de Brouwer, Bruges-Paris, 1965, t. II, p. 44 : "[...] omni affirmationi est negatio opposita et omni negationi affirmatio."

Or, puisque la négation est une modalité de l'opposition, il devient alors capital de la distinguer des autres modalités d'opposition. C'est l'objectif que se donne Aristote dans le livre 10 des *Catégories*²³ :

"Λέγεται δε ἕτερον ἑτέρῳ ἀντικείμεθα τετραχῶς, ἢ ὡς τὰ πρὸς τι, ἢ ὡς τὰ ἐναντία, ἢ ὡς στέρησις καὶ ἕξις, ἢ ὡς κατάφασις καὶ ἀπόφασις."²⁴

Or deux aspects distinguent l'opposition de la négation et de l'affirmation des autres couples d'oppositions que sont la relation, les contraires et la privation/possession :

(a) Tout d'abord, la négation et l'affirmation ne donnent lieu qu'à des oppositions entre des propositions, car pour qu'il y ait affirmation ou négation, la mise en rapport d'au minimum un nom et un verbe est nécessaire (κάθηται – οὐ κάθηται, il est assis, il n'est pas assis). Ce n'est pas le cas des trois autres oppositions qui sont fondamentalement attachées aux noms ou concepts : l'opposition selon la relation (πρὸς τι) met en jeu une implication réciproque de deux notions, telles que "double-moitié" ou "science et objet de la science", la conception d'une notion impliquant celle de l'autre²⁵ ; les contraires (ἐναντία) constituent la distance maximale à parcourir à l'intérieur d'un même genre ou entre des genres différents.²⁶ L'exemple paradigmatique de cette opposition est celle du 'noir' et du 'blanc' à l'intérieur d'un genre commun : la couleur ; enfin, l'opposition qui se dit selon la privation et la possession (στέρησις ἐτ' ἕξις), est elle aussi associée à une notion, à savoir un

²³ D'autres passages sont consacrés à cette distinction dans le *Corpus aristotélicien* ; ainsi *Métaphysique D* 10, 1018 a 20 - 1018 b 8 ; *Topiques*, II, 2 109 b 17 ; II, 8 ; *Métaphysique I*, 4 et 5 (1055 a 3 - 1056 b 3). On ne constate cependant pas de variation essentielle entre ces différents traitements de l'opposition. Il reste que c'est dans les *Catégories* que ce thème est le plus développé. Concernant la distinction de la privation et de la négation, il existe un autre texte très important, la *Métaphysique G* 2, 1004 a 2-23.

²⁴ *Catégories*, 10, 11 b 17-19 ; texte, traduction et commentaire de Fr. Ildefonse et J. Lallot, Seuil, Paris, 2002, p. 114-115 : "On dit qu'une chose s'oppose à une autre en quatre sens : soit à la manière des relatifs, soit à la manière des contraires, soit à la manière de la privation et de la possession, soit à la manière de l'affirmation et de la négation."

²⁵ Le propre du relatif est qu'il est dit être d'autre chose : double *de* la moitié. Il n'y a pas de sens de dire double, sinon par référence à une moitié. De même que les notions de grand ou petit ne veulent rien dire lorsqu'elles sont prises isolément. Cf. *Catégories*, 10. Voir aussi le chapitre 4. Voir à ce sujet le glossaire de l'édition et traduction des *Catégories* par Fr. Ildefonse et J. Lallot, *ibidem*, p. 272-288.

²⁶ *Catégories*, VII, 6 a 17 ; édition et traduction de Fr. Ildefonse et J. Lallot, Seuil, Paris, 2002, p.84 : "τὰ γὰρ πλεῖστον ἀλλήλων διεσθηκότα τῶν ἐν τῷ αὐτῷ γένει ἐναντία ὀρίζονται.". Voir dans la même édition le glossaire au mot 'contraire', p. 179-183.

attribut dont la présence devrait naturellement avoir lieu à un moment précis, chez un étant déterminé.²⁷

(b) La deuxième caractéristique spécifique de l'opposition par la négation et l'affirmation est l'absence d'intermédiaire. A l'exception de certaines sortes de contraires²⁸, ce n'est que dans l'opposition engendrée par l'affirmation et la négation qu'il y a nécessairement une absence d'intermédiaire.

(c) Mais la marque la plus distinctive de l'opposition par la négation et l'affirmation réside en ceci que, dans ce cas seulement, il est de toute nécessité que l'un des deux pôles soit vrai et l'autre faux.

"Ὅσα δὲ ὡς κατάφασις καὶ ἀπόφασις ἀντίκειται, φανερόν ὅτι κατ' οὐδένα τῶν εἰρημένων τρόπων ἀντίκειται· ἐπὶ μόνων γὰρ τούτων ἀναγκαῖον αἰεὶ τὸ μὲν ἀληθὲς τὸ δὲ ψεῦδος αὐτῶν εἶναι."²⁹

Le couple κατάφασις et ἀπόφασις constitue donc une sous-catégorie de ce qui s'oppose en tant qu'autre (ἕτερον ἑτέρῳ ἀντικείμεθα). Comme pour Platon, il y a selon Aristote une solidarité entre l'ἕτερον (autre) et la négation.³⁰ Aristote s'éloigne cependant de la position platonicienne, car

²⁷ Cf. *Catégories*, 10, 12 a 25, 26-29 ; édition et traduction de Fr. Ildefonse et J. Lallot, Seuil, Paris, 2002, p. 116-117 : "Στέρησις δὲ καὶ ἕξις λέγεται μὲν περὶ ταυτόν τι, οἷον ἡ ὄψις καὶ ἡ τυφλότης περὶ ὀφθαλμόν· καθόλου δὲ εἰπεῖν, ἐν ᾧ πέφυκεν ἡ ἕξις γίγνεσθαι, περὶ τοῦτο λέγεται ἑκάτερον αὐτῶν."

²⁸ Aristote reconnaît que parmi les contraires, certains, comme par exemple le couple santé/maladie, n'admettent pas d'intermédiaires. Cette sorte de contraire n'est cependant pas à confondre avec la négation, car il s'agit ici d'oppositions entre concepts. En soi ces deux notions ne sont ni vraies ni fausses, puisque le vrai et le faux exigent la combinaison de notions et donc l'affirmation et la négation. Cf. *Catégories*, 10, 13 b 4-12 ; édition et traduction de Fr. Ildefonse et J. Lallot, Seuil, Paris, 2002, p. 124-125 : "Par exemple, la santé et la maladie sont des contraires, et aucun des deux n'est vrai ou faux. De même, le double et la moitié s'opposent à la manière des relatifs, et aucun des deux n'est vrai ou faux ; pas plus dans le cas des [opposés] selon la privation et la possession, par exemple la vue et la cécité. Et, globalement, rien de ce qui se dit sans [aucune] combinaison n'est vrai ou faux ; et tout ce dont nous avons parlé se dit sans combinaison."

²⁹ *Catégories*, 10, 13 a 37-13 b 3 ; édition et traduction de Fr. Ildefonse et J. Lallot, Seuil, Paris, 2002, p. 124-125 : "Pour tout ce qui s'oppose à la manière de l'affirmation et de la négation, il est manifeste que cela ne s'oppose selon aucun des modes mentionnés ; en effet, dans ce cas seulement, il est toujours nécessaire que l'un des deux soit vrai et l'autre faux."

³⁰ Cf. Platon, *Sophiste*. Selon Platon, aucune définition ne serait possible sans avoir recours à la différence. C'est par la négation que nous pouvons atteindre une définition, grâce à la relation. Platon réussit à fonder la dialectique en tant que science capable de saisir l'être des idées dans leurs relations réciproques. L'autre est ce qui lui permet de fonder la communauté des idées (*koinônia*) comme élément essentiel du monde intelligible. En ce qui concerne ses déterminations, chaque idée est égale à elle-même, mais cette identité ne doit pas exclure la relation. De ce fait, chaque idée est et n'est pas en même temps, c'est-à-dire qu'elle est en même temps identité et différence. Le

même si la négation implique la notion d'ἕτερον, chez Aristote cette altérité ne se joue qu'entre des propositions, alors que Platon considère comme ἀπόφασις la négation d'un nom.³¹

III - LA DISTINCTION ENTRE LA NEGATION ET LA PRIVATION.

Si l'opposition par l'affirmation et la négation se distingue ainsi des autres oppositions, comment expliquer le fait qu'ailleurs (entre autres occurrences dans la *Métaphysique* Γ)³², Aristote associe la notion de στέρησις à celle d'ἀπόφασις

"οὐσίας δὲ στέρησις ἀπόφασις ἔστιν ἀπὸ τινος ὠρισμένου γένους."³³

En effet, alors que les oppositions selon la relation et les contraires se laissent aisément distinguer du couple négation/affirmation, il n'en va pas de même de la privation et de la possession, car une proposition telle que "Callias n'est pas juste" (ἀπόφασις) laisse peu de doute quant au fait que Callias est *injuste* (στέρησις). Mais Aristote ne l'entend pas de cette oreille. Comment expliquer cela ?

non-être dans les intelligibles eux-mêmes, c'est-à-dire la première différenciation des êtres, comme le *Sophiste* nous l'a appris, n'est pas de moindre valeur que l'être même³⁰. Le non-être de l'être entendu comme identité relationnelle ne peut être dit que par la négation, qui pose la différence.³⁰ Voir à ce sujet les analyses de W. Beierwaltes, *Identità e differenza*, "Vita e Pensiero", Milano, 1989, p. 41, et P. Aubenque (éd.), *Etudes sur le 'Sophiste' de Platon*, Bibliopolis, Naples, 1991. Concernant la reprise néoplatonicienne, voir Plotin, *Ennéades*, II, 4, 5, 33-34 et Proclus, *Commentaire du Parménide*, V, 999.

³¹ Cf. *Sophiste*, 257 c : "Donc, lorsqu'on prétendra que la négation (ἀπόφασις) signifie le contraire, nous ne l'accorderons pas, mais cela seulement, que c'est l'un des autres (τῶν ἄλλων τι) qu'indiquent (μηνύει) le "non" et le "ne pas" qu'on place avant les mots qui suivent, ou plutôt, avant les réalités à propos desquelles sont institués les noms prononcés après la négation." Traduction de M. Dixsaut, "La négation, le non-être et l'autre dans le *Sophiste*", in *Etudes sur le 'Sophiste' de Platon*, P. Aubenque (éd.), Bibliopolis, Naples, 1991, p. 169. Sur l'opposition entre Aristote et Platon, voir P. Aubenque, *Le problème de l'être chez Aristote*, Quadrige / PUF, Paris, 1994, p. 156 sqq : "L'erreur essentielle de Platon [selon Aristote] est d'avoir fait du non-être [l'autre] un principe opposé en quelque façon à l'être. Certes, il refuse d'en faire un *contraire* (ἐναντίον), mais il persiste à en faire une négation (ἀπόφασις) de l'être. Or c'est là se laisser abuser par le langage : ce n'est pas parce qu'on place une particule négative devant un substantif que l'on obtient une négation ; on obtient tout au plus un nom indéfini, il serait même plus exact de dire qu'on n'a même pas affaire à un nom."

³² Cette même association est réitérée dans la *Métaphysique* I, 1056 a 15. Aristote y utilise également le terme ἀπόφασις pour désigner une négation privative. Mais ces notions sont nettement distinguées dans les textes majeurs où il traite de la négation, à savoir le *De Interpretatione*, les *Catégories* et les *Analytiques*.

³³ *Métaphysique* G, 6, 1011 b 19-20 ; édition et traduction de B. Cassin et M. Narcy, Vrin, Paris, 1989, p. 152-153 : "et la privation est une négation appliquée à une essence : elle nie un genre déterminé."

Certes, la privation engage aussi une négativité. Elle manifeste cependant sa négativité en exprimant un manque, l'absence d'un aspect du quelque chose.

Le manque qu'est la privation peut être entendu de trois manières : (a) quand un être n'a pas l'un des attributs qu'il est naturel de posséder, même sans que le sujet lui-même soit fait pour le posséder (ἀν μὴ ἔχη τι τῶν πεφυκότων ἔχεσθαι, κἂν μὴ αὐτὸ ἦ πεφυκὸς ἔχειν)³⁴ ; (b) lorsqu'une qualité devant naturellement se trouver dans un étant, ou dans un genre, il ne la possède cependant pas (ἀν πεφυκὸς ἔχειν, ἢ αὐτοῦ ἢ τὸ γένος, μὴ ἔχη)³⁵ ; (c) quand un être, devant naturellement posséder une qualité, et dans le temps où il devrait naturellement la posséder, ne l'a pas (ἔτι ἀν πεφυκὸς καὶ ὅτε πέφυκεν ἔχειν μὴ ἔχη).³⁶

L'on peut aussi considérer un objet en faisant abstraction de certains des prédicats, qu'il possède cependant dans la réalité. On aura dans ce cas effectué une abstraction.³⁷

Ce qu'il importe donc de bien voir ici est que la privation se donne toujours sur fond d'affirmation. Quel est le sens d'affirmer que la taupe est privée d'yeux sans une reconnaissance préalable de la positivité de la vision dans le genre animal ?³⁸ La négation en revanche ne renseigne

³⁴ *Métaphysique D*, 22, 1022 b 22. Par exemple, par rapport aux "êtres naturels", la plante est dite privée d'yeux, mais elle n'est pas faite pour en avoir.

³⁵ *Métaphysique D*, 22, 1022 b 24-25. Par exemple, la taupe est privée de vue, parce qu'elle fait partie du genre animal, et non parce qu'il serait dans sa nature d'en posséder le sens.

³⁶ *Métaphysique D*, 22, 1022 b 27-30. Il prend comme exemple la cécité chez l'animal naturellement doué de vue, tout en tenant compte du moment et des circonstances où il devrait la posséder.

³⁷ L'abstraction implique d'une certaine façon une privation. (Cf. *Métaphysique K*, 1061 a 18). Car l'abstraction consiste à prendre, à enlever ou à retrancher un aspect d'une chose ou d'un domaine plus vaste pour en faire l'objet d'une science. La mathématique fait abstraction de toutes les catégories à l'exception de la quantité (τὸ πῶσον) et du continu (τὸ συνεχές). Les étants mathématiques sont abstraits (séparés) en ceci que dans leur définition il ne renferment pas la matière sensible ; sinon, on aurait alors affaire à la physique et non plus à la mathématique. Les objets mathématiques sont alors appelés τὰ ἐξ ἀφαιρέσεως. Et inversement, les objets de la physique peuvent être appelés τὰ ἐκ προσθέσεως, en ceci qu'ils sont le résultat d'une addition de ce qui dans la considération mathématique était abstrait. Mais si la constitution de la science de la mathématique exige l'abstraction, l'être mathématique est d'abord dans la réalité. Et en ce sens, malgré la simplicité de l'objet mathématique, la physique a selon Aristote une antériorité dans l'ordre de l'être. Cf. *Métaphysique M*, 2, 1077 a 36-b 14. Voir à ce sujet les analyses d'A. Mansion, *Introduction à la Physique Aristotélicienne*, Vrin, Paris, 1945, p. 143-186. En ce sens, l'on peut accorder à R. Mortley que l'ἀφαίρεσις engage une certaine négativité. (Cf. *From Word to Silence*, Hanstein, Bonn, vol. 1., 1986, p. 141.) Aristote l'associe cependant à la notion de στέρησις et non pas à λ'ἀπόφασις. L'être mathématique est privé de certaines catégories, mais il ne peut être constitué comme objet que parce que l'on maintient sous la main d'autres catégories. Or en va-t-il de même pour la "théologie" apophatique ? Rien n'est moins sûr. Voir à ce sujet les positions de J. Whittaker qui vont à l'encontre des conclusions de R. Mortley (J. Whittaker, "Neopythagoreanism and Negative Theology". *Symbolae Osloenses*, 44 (1969), p. 123.

³⁸ Voir à ce sujet le commentaire de B. Cassin et M. Narcy du passage de la *Métaphysique Γ*, 1004 a 10-16, in *La décision du Sens*, Vrin, Paris, 1989, p. 168-171.

en rien sur la nature de ce dont elle écarte un prédicat. Elle laisse l'intellect qui nie dans une pure indétermination : elle signifie simplement l'impossibilité d'une union du sujet et du prédicat. L'on peut vérifier le résultat de cette analyse en mettant la négation et la privation à l'épreuve de l'attribution.

Dans les *Premiers Analytiques*³⁹, Aristote distingue, outre la privation qui se manifeste par l' α privatif,⁴⁰ le prédicat infini, lequel engage la particule " non ". Par exemple, le prédicat fini " juste " aura comme prédicat infini " non-juste " et comme prédicat privatif " in-juste ".

Dans la logique attributive, les trois types de prédicats (positif, infini et privatif) peuvent être associés aux deux propositions finie et infinie, c'est-à-dire affirmative et négative :

(a) La proposition affirmative associée aux prédicats fini et privatif aboutit nécessairement à une détermination : *l'homme est juste ; l'homme est injuste*. Mise en rapport avec le prédicat infini (*non-juste*), la proposition affirmative ne donne cependant pas lieu à une prédication : *l'homme est non-juste*.

(b) La proposition négative, en revanche, associée à n'importe laquelle des trois sortes de prédicats, demeure toujours dans l'indétermination : *il n'est pas juste ; il n'est pas non-juste ; il n'est pas injuste*.⁴¹

Par conséquent la privation ne doit pas être confondue avec la négation, car alors que la négation demeure dans l'indétermination, la privation dévoile un manque. Associée à la proposition affirmative, elle peut nous renseigner sur le quelque chose. Cependant, c'est dans l'affirmation qu'elle puise son efficacité, étant donné que c'est toujours par rapport à un *eidos* déjà paru qu'un manque peut faire surface. Il n'est donc pas anodin que dans la *Physique*, Aristote affirme que la $\sigma\tau\epsilon\rho\eta\sigma\iota\varsigma$ est un certain *eidos* : $\kappa\alpha\iota\ \gamma\alpha\rho\ \eta\ \sigma\tau\epsilon\rho\eta\sigma\iota\varsigma\ \epsilon\iota\delta\acute{o}\varsigma\ \pi\acute{o}\varsigma\ \epsilon\sigma\tau\iota\nu$.⁴² Elle est d'une certaine façon un *eidos*, car elle donne quelque chose à voir et peut de ce fait même être envisagée par le *logos*.

Il convient donc d'éviter l'amalgame entre la privation et la négation, parce que malgré son rapport avec l'absence, elle constitue une modalité de la présence : la privation désigne l'entrée en présence d'une absence.

³⁹ Cf. *Premiers Analytiques*, I, 46.

⁴⁰ Cf. *Métaphysique* D 22, 1022 b 32.

⁴¹ Cf. Aristote, *Catégories*, 10, 19 b 15 ; voir C. Guérard, "La théologie négative dans l'apophatisme grec", in *Revue des Sciences Philosophiques et Théologiques*, vol. 68 (1984), p. 186.

⁴² Cf. Aristote, *Physique B*, 193 b 20 ; édition et traduction H. Carteron, Belles Lettres, Paris, 1961, p. 62.

L'étude de la privation est donc essentielle pour bien comprendre la portée de la négation en régime aristotélicien. Cette distinction sera aussi déterminante dans le néoplatonisme grec, car à chaque fois que la tradition néoplatonicienne emploie la négation dans un discours sur la divinité, elle rappelle systématiquement cette distinction. La privation dévoile un manque, alors que la négation concernant l'Un dévoile l'incapacité de l'esprit de saisir une quelconque détermination.⁴³

2.4) Le statut de la proposition négative dans la logique attributive.

Si en tant que puissance de dévoilement de *l'eidos* la négation est inférieure à l'affirmation, même dans le cas de l'attribution d'un prédicat privatif, du point de vue strictement propositionnel, comme l'a bien noté D. Ross, le statut de la négation est en égalité de rapport avec l'affirmation. Nier n'équivaut pas à rejeter une affirmation donnée, mais plutôt à rejeter une connexion de quelque chose à quelque chose, de même qu'affirmer revient à accepter une connexion préalable.⁴⁴ En outre, en ce qui concerne la vérité, la négation, à l'instar de l'affirmation, est susceptible d'énoncer le vrai.

Cependant, même en logique cette égalité de rapport n'est pas toujours attestée. Le chapitre 25 des *Seconds Analytiques* donne trois arguments en faveur de la supériorité de l'affirmation sur la négation dans une démonstration.

(a) D'après le premier argument, même si la démonstration négative, à l'instar de la démonstration affirmative, se fait par trois termes et deux prémisses, il reste que la démonstration négative est plus complexe car elle exige, outre les trois termes et les trois prémisses, le concept de négation.

"ἀμφοτέροι μὲν οὖν διὰ τε ὄρων τριῶν καὶ προτάσεων δύο δείκνυνται, ἀλλ' ἡ μὲν εἶναι τι λαμβάνει, ἡ δὲ καὶ εἶναι καὶ μὴ εἶναι τι· διὰ πλειόνων ἄρα, ὥστε χείρων."

⁴³ Cf. Plotin, *Ennéades*, VI, 7, 37,25-31 ; Trad. E. Bréhier, Les Belles Lettres, Paris, 1989, p. 112 : "Être sans pensée, affirme Plotin, se dit d'un être dont la nature implique la pensée, quand il n'exerce pas cette pensée. Mais pourquoi attribuer la privation d'une fonction à un être qui n'a pas cette fonction, et dire qu'il n'exerce pas ? (...) Or le Bien n'a aucune fonction, parce qu'il ne lui sert à rien d'agir ; c'est assez d'être lui-même, et il n'y faut rien chercher en dehors de lui, parce qu'il est au-dessus de tout."

⁴⁴ Cf. D. Ross, *Aristote*, Gordon & Breach, Malaysia, 1971, p. 38.

⁴⁵ Cf. *Seconds Analytiques*, 25, 86 b 7-9 ; édition de H. Tredennick, Harvard, University Press, Cambridge, 1997, p. 146. Traduction de J. Barnes, *Aristotle, Posterior Analytics* ; trad. et notes J. Barnes, Clarendon Press, Oxford, 1975, p. 43 : "Now both [affirmative and negative demonstrations] are proved through three terms and two

Si affirmer équivaut bien à accepter un être ensemble, c'est-à-dire une connexion d'un prédicat à un sujet, il semble que lorsque l'on nie, on fait plus que simplement rejeter une connexion. Autrement dit, la négation implique deux opérations: celle par laquelle l'on présuppose la connexion d'un attribut à un sujet et celle par laquelle on la rejette comme n'étant pas le cas.

(b) Le deuxième argument⁴⁶ pose que toute démonstration dont la conclusion est négative exige que l'une des prémisses soit affirmative, puisque de deux prémisses négatives il ne saurait y avoir d'inférence valide.⁴⁷ En revanche, une conclusion affirmative non seulement ne dépend pas d'une négative, mais exige qu'aucune des prémisses ne soit négative. Par conséquent, la conclusion négative est prouvée au moyen d'une affirmative.⁴⁸ L'affirmation est donc plus fondamentale que la négation, puisqu'une inférence négative présuppose l'affirmation.

"... ἡ δὲ καταφατικὴ τῆς ἀποφατικῆς προτέρα καὶ γνωριμωτέρα ἢ διὰ γὰρ τὴν κατάφασιν ἢ ἀπόφασιν γνώριμος, καὶ προτέρα ἢ κατάφασις, ὥσπερ καὶ τὸ εἶναι τοῦ μὴ εἶναι· ὥστε βελτίων ἢ ἀρχὴ τῆς δεικτικῆς ἢ τῆς στερητικῆς· ἡ δὲ βελτίοσιν ἀρχαῖς χρωμένῃ βελτίων. Ἐτι ἀρχοειδεστέρα· ἄνευ γὰρ τῆς δεικνυούσης οὐκ ἔστιν ἡ στερητικὴ."⁴⁹

(c) En outre, dans une démonstration complexe, le nombre de propositions affirmatives croît considérablement par rapport aux négatives, puisque toute conclusion négative présuppose

propositions, but the one assumes that something is the case and the other both that something is and that something is not the case ; therefore it is through more items, so that it is worse."

⁴⁶ Cf. *Seconds Analytiques*, 25, 86 b, 10-31.

⁴⁷ Cf. *Premiers Analytiques*, I, 7, second argument.

⁴⁸ Cependant, rappelle D. Ross à juste titre, une conclusion négative exige que l'une des prémisses soit négative. La conclusion négative dépend en quelque sorte de la négative qui la précède. Cf. *Les Premiers Analytiques*, 24, 41 b, 6-31 : "Dans tout syllogisme, il faut que l'un des termes soit affirmatif, et qu'il y ait une attribution universelle [...]" Cf. D. Ross, *Aristote*, Gordon & Breach, Malaysia, 1971, p. 39. Voir aussi *Les Premiers Analytiques*, I, 7, 29.

⁴⁹ Aristote, *Analytica Posteriora*, I, 25, 86 b 33 - 26, 87 a 3 ; édition H. Tredennick, Harvard University Press, Cambridge, 1997, p. 148-150. Traduction J. Tricot, p. 138 : "Si l'affirmation est antérieure à la négation et plus connue qu'elle (puisque la négation est connue par l'affirmation, et que l'affirmation est antérieure exactement comme l'être l'est au non-être), il en résulte que le principe de la démonstration affirmative est supérieur à celui de la démonstration négative : or, la démonstration qui emploie des principes supérieurs est elle-même supérieure. Enfin la nature de la démonstration affirmative se rapproche davantage de celle du principe, car sans la démonstration affirmative il n'y a pas de démonstration négative".

une prémisses positive.⁵⁰ En conséquence, si la démonstration syllogistique est l'idéal de toute science⁵¹, l'on doit convenir que le rôle de l'affirmation est bien supérieur à celui de la négation.⁵²

Ces arguments rompent en quelque sorte avec le postulat d'une égalité logique entre la négation et l'affirmation dans la discours apophantique. Pour que l'on puisse envisager une égalité logique parfaite, il faudrait s'attendre, à la manière de Frege⁵³, à ce que l'affirmation soit, elle aussi, un concept surajouté à la proposition. Or ici, non seulement l'affirmation n'a pas un signe qui lui soit propre, comme chez Frege, mais il semble qu'Aristote pense le rapport de la proposition et de l'affirmation comme une relation plus primitive que celui de la négation, qui apparaît comme un élément surajouté. Cela semble corroborer l'interprétation que J. Tricot donne du passage du *De Interpretatione* que voici :

"Ἔστι δὲ εἷς πρῶτος λόγος ἀποφαντικὸς κατάφασις, εἶτα ἀπόφασις." ⁵⁴

⁵⁰ *Seconds Analytiques*, 25, 86 b, 10-15 : "Ἐπι ἔπειδὴ δέδεικται ὅτι ἀδύνατον ἀμφοτέρων οὐσῶν στερητικῶν τῶν προτάσεων γενέσθαι συλλογισμόν, ἀλλὰ τὴν μὲν δεῖ τοιαύτην εἶναι, τὴν δ' ὅτι ὑπάρχει, ἔτι πρὸς τοῦτω δεῖ τόδε λαβεῖν. τὰς μὲν γὰρ κατηγορικὰς αὐξανομένης τῆς ἀποδείξεως ἀναγκαῖον γίνεσθαι πλείους, τὰς δὲ στερητικὰς ἀδύνατον πλείους εἶναι μιᾶς ἔν ἅπαντι συλλογισμῶ." Edition de H. Tredennick, Harvard University Press, Cambridge, 1997, p. 148. Traduction anglaise in Aristotle, *Posterior Analytics* ; trad. et notes J. Barnes, Clarendon Press, Oxford, 1975, p. 43 : "Again, since it has been proved that it is impossible for a deduction to come about when both propositions are privative, but that one must be so and the other to the effect that something belongs, in addition to that one must assume this : the predicative <propositions>, as the demonstration increases, necessarily become more numerous, whereas it is impossible for the privatives to be more than one in any deduction."

⁵¹ Cf. *Seconds Analytiques*, I, 2.

⁵² Voici l'explication technique que donne J. Barnes de cet argument : "Aristotle states a trivial consequence of his syllogistic ; but he undoubtedly has a more complicated consequence in mind. Suppose that a deduction in *Celarent* is to be increased. The first stage of the increase will consist of two syllogisms, one in *Barbara* and one (e.g.) again in *Celarent*. The next stage of increase will consist of four syllogisms, three in *Barbara* and one (e.g.) *Celarent*. And in general, the *n*-th stage will contain 2^n syllogisms and thus 2×2^n or 2^{n+1} premisses ; of these premisses $(2^{n+1} - 1)$ will be affirmative and only one negative." Aristotle, *Posterior Analytics* ; trad. et notes J. Barnes, Clarendon Press, Oxford, 1975, p. 180.

⁵³ Selon Frege, toute pensée est appréhendée dans une opposition, et ce sans qu'il y ait un quelconque privilège du positif sur le négatif. Aussi Frege crée-t-il un signe logique de l'affirmation. Cf. Frege, *Ecrits logiques et philosophiques* ; trad. et introd. de C. Imbert, Seuil, Tours, 1994, chapitre : La négation. Voir aussi A. Benmakhlouf, *Frege, le nécessaire et le superflu*, Vrin, Paris, 2002. Sur la négation fregienne de la négation voir A. Benmakhlouf, "G. Frege sur la négation comme opposition sans force", in *Revue de Métaphysique et de Morale*, n° 2/2001 (Avril- Juin), p. 7-20.

⁵⁴ *De Interpretatione*, 5, 17 a 8-9 ; édition de H. P. Cooke, Harvard University Press, Cambridge, 2002, p. 120. Trad. et notes de J. Tricot, Vrin, Paris, 1959, p. 84 : "La première espèce de discours déclaratif, c'est l'affirmation ; la suivante, la négation."

Selon J. Tricot, même si la proposition négative constitue avec l'affirmation une proposition simple ἀπλή, il reste que l'affirmation est première (πρῶτος). "Πρῶτος" n'a pas ici le sens d'une succession narrative, mais bien plutôt le sens de primordial, qui est, selon lui, habituel chez Aristote: l'affirmation est antérieure à la négation, comme la possession à la privation.⁵⁵ En effet, c'est ainsi que l'interprète Boèce.⁵⁶

Les analyses qui ont précédé nous permettent d'esquisser une définition bien limitée et précise de l'ἀπόφασις: la négation énonce une séparation intervenant entre des concepts différents dans une proposition appartenant à la modalité apophantique de discours, c'est-à-dire dont la vérité implique nécessairement la fausseté de l'affirmation équivalente.⁵⁷

V - LA NEGATION ET LA NON-CONTRADICTION

⁵⁵ Voir aussi les *Seconds analytiques*, I, 25, 86 a 33 et *De Caelo*, II, 3 286 a 25.

⁵⁶ Boèce, *In Librum de Interpretatione editio prima*, 314, B ; Editions J. P. Migne, Paris, 1847, Patrologie Latine, t. 64 : "Est autem una prima oratio enuntiativa, affirmatio, deinde negatio ; aliae vero omnes conjunctione unae. Enuntiativarum orationum aliae sunt per se unae, ut est, homo animal est ; aliae conjunctione unae, ut est, si homo est, animal est. Homo est enim et animal est, duae sunt, sed addita conjunctione quae est si una redditur. Earum autem quae unae per se sunt prima est affirmatio, secunda negatio. Hoc enim tollit negatio quod affirmatio ante constituit, et hoc negatio dividit quod illa conjunxit. Enuntiativarum igitur orationum earum quae sunt per se unae, prima est affirmatio, deinde negatio."

⁵⁷ Dans la théorie de la proposition, parce qu'Aristote fait intervenir les termes contraires de quantification (Tout, Nul, le singulier), toute opposition propositionnelle ne donne pas nécessairement lieu à une contradiction. Aristote distingue en effet la contradiction et la contrariété. Il y a contrariété lorsque l'on énonce d'un sujet pris universellement qu'un prédicat lui appartient (affirmation) et en même temps ne lui appartient pas (négation). Par exemple : " tout homme est blanc ; et nul homme n'est blanc. " (*De Interpretatione*, 7, 17 b). En revanche, il y a contradiction lorsqu'il s'agit d'une opposition entre une proposition universelle affirmative et une proposition particulière négative, ou bien entre une proposition universelle négative et une proposition particulière affirmative. Aristote cite comme exemple l'opposition entre " tout homme est blanc " et " quelque homme n'est pas blanc ", ou encore " nul homme n'est blanc " et " quelque homme est blanc "(Cf. *ibidem*, 7, 17 b). Ces deux sortes d'oppositions qu'engendrent la négation et l'affirmation se distinguent aussi en ce qui concerne leur rapport à la vérité : (a) deux propositions contraires ne peuvent pas être vraies toutes les deux, mais peuvent être fausses l'une et l'autre. Par exemple, les propositions " tout homme est blanc " et " nul homme n'est blanc " sont toutes les deux fausses puisque en réalité les propositions qui correspondent à la vérité sont : " quelque homme est blanc " et " quelque homme n'est pas blanc ". (b) Cependant, en ce qui concerne les propositions contradictoires (même celles qui portent sur un sujet singulier comme dans l'exemple " Socrate est blanc " et " Socrate n'est pas blanc "), l'une est nécessairement vraie et l'autre est nécessairement fausse.

L'on décèle aisément dans la démarche aristotélicienne une opération conceptuelle, qui va à l'encontre de la langue naturelle⁵⁸, et qui consiste à réduire le champ sémantique de l'ἀπόφασις dans le but de la prédisposer à devenir un instrument opérationnel, un *organon* en quelque sorte, ce qui rend exempt de toute ambiguïté le déploiement du principe des principes qu'est la non-contradiction.

En effet, les éléments que nous avons mis au jour comme constitutifs d'une définition de la négation sont autant d'assises du principe de la non-contradiction lui-même, à savoir: l'opposition systématique à une affirmation (πάση καταφάσει ἔστιν ἀπόφασις ἀντικειμένη καὶ πάση ἀποφάσει κατάφασις.⁵⁹); l'absence d'intermédiaire (διὸ ἀντιφάσεως μὲν οὐκ ἔστι μεταξύ⁶⁰); l'exigence d'une référence nécessaire à la vérité ou à la fausseté (περὶ γὰρ σύνθεσιν καὶ διαίρεσίν ἔστι τὸ ψεῦδος καὶ τὸ ἀληθές).⁶¹

La négation doit dorénavant servir d'outil épuré à dessein en vue de l'énonciation dans le discours apophantique d'une opposition non-contradictoire⁶² :

⁵⁸ La langue grecque présente une grande variété d'emplois de οὐκ et de μή qui va bien au-delà des limites dans lesquelles s'inscrit l'ἀπόφασις aristotélicienne. Voir à ce sujet A. Dain, *Grammaire grecque*, J. de Gigord, Paris, 1988, en particulier le chapitre XIV (Les négations), § 374-377. Qu'Aristote aille à l'encontre de l'emploi de la négation dans la langue naturelle relativise l'interprétation selon laquelle Aristote ne ferait que refléter, dans son analyse des catégories du langage, les structures de la langue grecque. Concernant cette querelle, voir F. A. Trendelenburg, *De Aristotelis Categoriis*, Berlin, Petsch, 1833; E. Benveniste, "Catégories de langue et catégories de pensée", in *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966, p. 64-70; P. Aubenque, "Aristote et le langage", in *Annales de la Faculté des lettres et sciences d'Aix*, t. XLIII, 1965, p. 104; J. Vuillemin, "Le système des catégories", *De la logique à la théologie. Cinq études sur Aristote*, Paris, Flammarion, 1967, p. 76-77. Un dossier sur cette problématique est donné à la fin de la nouvelle édition des *Catégories* réalisée par Fr. Ildefonse et J. Lallot, Seuil, 2002.

⁵⁹ Aristote, *De Interpretatione*, 6, 17a, 32; édition H. P. Cooke, Harvard University Press, Cambridge, 2002, p. 124. Traduction Tricot, p. 87: "A toute affirmation répond une négation opposée et à toute négation une affirmation". Translatio Guillelmi de Moerbeka; in *Aristoteles Latinus*, Gerardus Verbeke (ed.), Desclée de Brouwer, Bruges-Paris, 1965, t. II, p. 44: "[...] omni affirmationi est negatio opposita et omni negationi affirmatio."

⁶⁰ Cf. Aristote, *Metaphysique* I, 4, 1055 b, 8-9; édition W. Jaeger, Oxford University Press, Oxford, 1957, p. . Translatio anonyma sive 'media' in *Aristoteles Latinus*, Gudrun Vuillemin-Diem (ed.), E. J. Brill, Leiden, 1976, t. XXV, 2, p. 193: "Quapropter contradictionis non est medium."

⁶¹ Aristote, *De Interpretatione*, 1, 16 a, 12; édition H. P. Cooke, Harvard University Press, Cambridge, 2002, p. 116. Traduction J. Tricot, p. 78: "car c'est dans la composition et la division que consiste le vrai et le faux." L'on trouve une définition semblable dans le *De Anima*, III, 6, 430.

⁶² Ce qui distingue l'opposition entre l'affirmation et la négation des autres trois sortes d'oppositions (la relation, la contrariété, la privation et la possession) est que seules la négation et l'affirmation engendrent une opposition contradictoire. Cf. *Catégories*, X, 13 a 37-13 b 3; édition et traduction de Fr. Ildefonse et J. Lallot, Seuil, Paris, 2002, p. 124-125: "Ὅσα δὲ ὡς κατάφασις καὶ ἀπόφασις ἀντίκειται, φανερόν ὅτι κατ' οὐδένα τῶν εἰρημένων τρόπων ἀντίκειται· ἐπὶ μόνων γὰρ τούτων ἀναγκαῖον αἰεὶ τὸ μὲν ἀληθές τὸ δὲ ψεῦδος αὐτῶν εἶναι." Traduction: "Pour tout ce qui s'oppose à la manière de l'affirmation et de la négation, il est manifeste que

"μόριον δ' αντιφάσεως τὸ μὲν τὶ κατὰ τινος κατάφασις, τὸ δὲ τὶ ἀπὸ τινος ἀπόφασις."⁶³

La non-contradiction, que Nicolas de Cues dénomme "*le principe du devoir éviter le contredire*"⁶⁴, constitue chez Aristote l'assise de l'opposition entre la négation et l'affirmation. Chacune constitue en effet l'un des volets de la contradiction (μόριον δ' αντιφάσεως). Affirmer le vrai équivaut à nier le faux :

"Ἐὶ δὲ μηθεν ἄλλο ἢ τὸ ἀληθὲς φάναι, ἢ ἀποφάναι ψεῦδός ἐστιν, ἀδύνατον πάντα ψευδῆ εἶναι."⁶⁵

Par conséquent, si l'on veut mesurer la portée de l'ἀπόφασις, il est indispensable d'évaluer l'extension et les fondements du principe de la non-contradiction. Ce principe a été formulé de façon axiomatique par Aristote dans la *Métaphysique* Γ :

"Mais quel est ce principe (ἀρχή), nous pouvons maintenant le dire : il est impossible (ἀδύνατον) que le même (αὐτὸ) simultanément (ἅμα) appartienne et n'appartienne pas (ὑπάρχειν καὶ μὴ ὑπάρχειν) au même et selon le même [...] et c'est là le plus ferme de tous les principes sans exception [...] C'est pourquoi tous, en faisant des démonstrations, reviennent à cette ultime opinion : car il est par nature principe, et même principe de tous les autres axiomes."⁶⁶

cela ne s'oppose selon aucun des modes mentionnés; en effet, dans ce cas seulement, il est toujours nécessaire que l'un des deux soit vrai et l'autre faux."

⁶³ Aristote, *Analytica Posteriora*, I, 2, 72 a 13-14 ; édition H. Tredennick, Harvard University Press, Cambridge, 1997, p. 32. Traduction J. Tricot, p. 11 : "La partie d'une contradiction qui unit un prédicat à un sujet est une affirmation, et la partie qui nie un prédicat d'un sujet, est une négation." Recensio Guillelmi de Moerbeka, in *Aristoteles Latinus*, L. Minio-Paluello et B. G. Dod (éds.), Desclée de Brouwer, Bruges-Paris, 1968, t. IV, p. 287 : "Pars autem contradictionis que quidem aliquid de aliquo est, affirmatio, que vero est aliquid ab aliquo, negatio est."

⁶⁴ Cf. *De Coniecturis*, II, 86-88. "Scire igitur ad hoc principium vitandae contradicentiae contradictionis omnia reducere est sufficientia omnium artium ratione investigabilium". Traduction : "en effet, savoir reconduire toute chose à ce principe de devoir éviter le contredire de la contradiction est le contentement de tous les arts que l'on peut découvrir par la raison".

⁶⁵ *Métaphysique* Γ, 8, 1012 b 8-10 ; édition et traduction de B. Cassin et M. Narcy, *La décision du sens*, Vrin, 1989, p. 82 et 156-157 : "Si affirmer le vrai n'est rien d'autre que nier le faux, il est impossible que tout soit faux."

⁶⁶ *Métaphysique* Γ, 3, 1005 b, 19-30 ; édition et traduction de B. Cassin et M. Narcy, *La décision du sens*, Vrin, 1989, p. 124-127.

La non-contradiction est donc un principe onto-logique, qui concerne un dire à même la chose ; son extension est maximale (εσχάτην), en ceci qu'elle fonde tous les autres axiomes d'une démonstration, et qu'il n'existe de discours déclaratif doué de sens qui ne tombe sous son emprise ; et enfin elle n'est pas susceptible d'une démonstration.

(a) Le caractère principiel du principe de la non-contradiction.

L'on ne peut le démontrer sans d'emblée se rapporter à lui, c'est-à-dire sans une pétition de principe.⁶⁷ Faute d'une démonstration directe du principe, l'on doit pouvoir réfuter ceux qui le réfutent. La réfutation des adversaires vaut ici démonstration.⁶⁸ Elle montre que ceux qui le rejettent, à l'instar de ceux qui voudraient le démontrer, doivent, pour produire un discours doué de sens, présupposer le principe même qu'ils veulent réfuter.⁶⁹

(b) La non-contradiction comme critère absolu de signification d'un *quid*.⁷⁰

Si la non-contradiction est un principe ultime (εσχάτην), il convient cependant de préciser qu'il s'agit dans la perspective aristotélicienne d'un principe étroitement lié à l'énonciation et à la signification d'un *quid* (λέγει τι, σημαίνει τι) :

"ἀλλὰ τὸ σημαίνειν γέ τι καὶ αὐτῶ καὶ ἄλλω· τοῦτο γὰρ ἀναγκη, εἴπερ λέγοι τι. Ἐἰ γὰρ μὴ, οὐκ ἂν εἶη τῶ τοιούτῳ λόγος, οὐτ' αὐτῶ πρὸς αὐτὸν οὔτε πρὸς ἄλλον." Ἀν δέ τις τοῦτο διδῶ, ἔσται ἀπόδειξις· ἤδη γὰρ τι ἔσται ὠρισμένον."⁷¹

⁶⁷ Cf. K. O. Apel, "La question d'une fondation ultime de la raison", trad. S. Foisy et J. Poulain, *Critique*, 413, oct. 1981, p. 895-928.

⁶⁸ Comme l'a bien remarqué B. Cassin, c'est dans la réfutation des adversaires du principe de la non-contradiction que l'on doit chercher une démonstration de ce principe lui-même. Cf. B. Cassin et M. Narcy, *La décision du sens*, Vrin, Paris, 1989, p. 18-19.

⁶⁹ Cf. *Métaphysique* G 4, 1006 a 11-14 ; traduction de B. Cassin et M. Narcy, *La décision du sens*, Vrin, Paris, 1989, p. 127 : "On peut cependant démontrer par réfutation, même à ce propos, qu'il y a impossibilité [que les contradictoires soient vrais en même temps], pourvu seulement que l'adversaire dise quelque chose ; et s'il ne dit rien, il est ridicule de chercher quoi dire en réponse à celui qui ne tient de discours sur rien, en tant que par là il ne tient aucun discours." Voir aussi *Seconds Analytiques*, II, 20, 66 b 11 sqq.

⁷⁰ Cf. E. Berti, *Studi Aristotelici*, L'Aquila, 1975, p. 82.

⁷¹ *Métaphysique* Γ, 4, 1006 a 21-25 ; édition et traduction de B. Cassin et M. Narcy, *La décision du sens*, Vrin, Paris, p. 126-129 : "Car c'est nécessaire, du moment qu'on dit quelque chose. Car pour qui ne signifie pas, il n'y

Si signifier *quelque chose (ti)* constitue la cheville de la réfutation des opposants au principe de la non-contradiction, comme l'ont démontré P. Aubenque⁷² et B. Cassin⁷³, c'est aussi et surtout parce que c'est dans cette sphère de signification qu'est instaurée chez Aristote la souveraineté de la non-contradiction.

Quelque chose (ti) joue ici en quelque sorte le rôle de transcendantal. Tout ce qui est assigné comme possible de saisie et d'énonciation douée de sens s'inscrit dans la catégorie du *quelque chose*.⁷⁴

Ce *ti* peut être n'importe quelle chose pourvu qu'il soit *déterminé* (ἤδη γὰρ τι ἔσται ὁρισμένον.). Car signifier quelque chose de défini est proposé ici comme condition pour que l'opposant au principe des principes fasse appel au principe qu'il prétend rejeter. Il ne suffit pas de parler, il ne suffit pas de dire *ti*, il faut encore que ce *quelque chose* soit défini. Comment soutenir le contraire, savoir signifier quelque chose de fini et rompre avec le principe d'énonciation de cette finité qu'est la non-contradiction ?

Ainsi formulée, c'est-à-dire comme principe inhérent à l'énonciation du *quelque chose déterminé*, la non-contradiction ne constitue nullement un problème pour la pensée néoplatonicienne.⁷⁵ Aristote présuppose seulement comme seules alternatives : soit signifier quelque chose de déterminé et donc dire soit le vrai soit le faux ; soit ne rien signifier du tout, c'est-

aurait pas discours, ni s'adressant à soi-même ni adressé à un autre. Et si quelqu'un accepte de signifier, il y aura démonstration [de la non-contradiction] : dès lors en effet il y aura quelque chose de déterminé."

⁷² Cf. P. Aubenque, *Le Problème de l'être chez Aristote*, Quadrige/PUF, Paris, 1994, p. 125 : "Par là nous atteignons ce "quelque chose de défini", ce principe commun aux deux adversaires, qui est l'indispensable fondement de tout dialogue."

⁷³ Cf. B. Cassin et M. Narcy, *La décision du sens*, Vrin, Paris, 1989, p. 25 : "Pour que la réfutation [de l'adversaire du principe de la non-contradiction] ait lieu, il ne peut pas suffire que l'adversaire parle (*legei*), tout court, ou soit doué de *logos*, tout court, ce qui devrait pourtant suffire à faire la différence entre l'homme et la plante ; il faut encore qu'il dise *quelque chose (legei ti)*, qu'il signifie *quelque chose*, qu'il ait un *logos*, et non *aucun*."

⁷⁴ En effet, selon A. de Muralt, même si la doctrine des transcendants n'est pas explicite chez Aristote, et ne sera développée que dans l'aristotélisme médiéval, il reste que 'ti' joue implicitement le rôle de transcendantal dans la lettre même des textes aristotéliens, en particulier dans le cas de la formule de prédication : *λέγειν τι κατὰ τινος*. Cf. A. de Muralt, *Néoplatonisme et Aristotélisme dans la métaphysique médiévale*, J. Vrin, Paris, 1995, p. 23.

⁷⁵ En effet, lorsqu'il s'agit d'énoncer le déterminé, non seulement le néoplatonisme ne rejette pas le principe de la non-contradiction, mais tend à proposer un fondement ontologique : l'altérité. Voir le troisième chapitre de notre deuxième partie.

à-dire ne pas dialoguer, soit enfin être dans l'erreur ou dans le mensonge (dans cette dernière hypothèse l'on ne croirait pas à ce que l'on dit)⁷⁶.

(c) L'assise du principe de la non-contradiction

Le principe de non-contradiction chez Aristote a une assise ontique. Car si le langage apophantique signifie quelque chose, ce sens ne peut être assuré que dans la seule position d'un mot, laquelle est elle-même conventionnelle. La validité ou l'invalidité du sens exigée par la non-contradiction dépend en dernière instance du fait que tout étant est un étant. Aristote donne dans la *Métaphysique* Γ l'exemple du mot "homme" qui, pour signifier une chose une doit renvoyer à l'être même, ce que c'est qu'être homme.⁷⁷ Par conséquent, tant que signifier équivaut à signifier un étant, la signification tombe sous la rubrique de la non-contradiction car c'est l'étant même qui est soumis à ce principe :

"Ἔσται ἄρα τι καὶ ὡς οὐσιαν σημαῖνον. Εἰ δὲ τοῦτο, δεδεικται ὅτι ἀδύνατον ἅμα κατηγορεῖθαι τὰς ἀντιφάσεις."

Par conséquent, si le principe de la non-contradiction entretient un étroit rapport avec la parole et le discours, comme son étymologie l'indique, il reste que ce principe, une fois placé au fondement de l'être lui-même, devient un moyen de démarcation de l'être et du non-être : l'enfreindre n'est point commettre une simple faute logique, mais plus profondément onto-logique.

"Τὸ μὲν γὰρ λέγειν τὸ ὄν μὴ εἶναι ἢ τὸ μὴ ὄν εἶναι ψεῦδος, τὸ δὲ τὸ ὄν εἶναι, τὸ δὲ μὴ ὄν μὴ εἶναι ἀληθές· ὥστε καὶ ὁ λέγων εἶναι ἢ μὴ ἀληθεύσει ἢ ψεύσεται."⁷⁹

⁷⁶ Dans cette dernière hypothèse, Aristote se range à la position d'Héraclite. Voir G. Romeyer-Dherbey, "Le discours et le contraire", in *Etudes Philosophiques*, 1970 (25), p. 475-497.

⁷⁷ *Métaphysique* G, 4, 1006 a 32 ; édition et traduction de B. Cassin et M. Narcy, *La décision du sens*, Vrin, 1989, p. 129 : "si 'homme' signifie une seule chose, mettons que ce soit 'animal bipède'. Par 'signifier une seule chose', j'entends : si c'est cela un homme, alors, pourvu que quelque chose *soit* un homme, c'est cela qu'est d'être pour un homme."

⁷⁸ *Métaphysique* G, 4, 1007 b 16-18 ; édition et traduction de B. Cassin et M. Narcy, *La décision du sens*, Vrin, 1989, p. 134-135 : "Il y aura donc un terme pour signifier aussi l'essence. Et si c'est le cas, on a montré qu'il est impossible que les contradictoires soient prédiquées en même temps."

⁷⁹ *Métaphysique* Γ, 7, 1011 b 26-28 ; édition et traduction de B. Cassin et M. Narcy, *La décision du sens*, Vrin, 1989, p. 152-153 : "En effet, dire "l'étant n'est pas" ou "le non-étant est" est faux, par contre dire "l'étant est", "le non-étant n'est pas" est vrai ; et c'est pourquoi celui qui dit "est" ou "n'est pas" dira vrai ou dira faux."

En somme, nier, pour Aristote, ne revient pas simplement à énoncer une absence. Nier, c'est à la fois signifier une séparation entre deux notions et poser comme absolument inconcevable leur union, sous peine de ne pas énoncer la vérité. Il est dès lors impossible de dire une proposition vraie sans par là-même dénier la vérité à sa contradictoire : toute pensée qui prétendrait énoncer par la contradiction une quelconque vérité se verrait par là-même réduite au non-sens.

Certes, lorsque le *logos* a pour but de saisir l'*eidos* en tant que *détermination* la plus élevée de l'*ousia*, il s'ensuit que la modalité d'énonciation la plus appropriée au discours est le "*logos apophantikos*", que Heidegger traduit non sans justesse par "laisser voir à partir de l'étant lui-même, ce qui et comment il est."⁸⁰ Mais est-ce l'horizon ultime de l'ἀπόφασις?

Cette restriction de la conception de la négation comme opposition non-contradictoire entre des altérités n'est nullement admise dans le néoplatonisme lorsque la pensée a affaire à l'Absolu⁸¹, lequel ne peut en aucune façon être appréhendé comme un *quelque chose*, étant donné qu'il est néant.⁸²

⁸⁰ Cf. M. Heidegger, *Question II, Ce qu'est et comment se détermine la Physis*, Gallimard, Paris 1968, p. 238.

⁸¹ Ce que Nicolas de Cues appelle *Non-Autre (Non-Aliud)*. Voir à ce sujet le dernier chapitre de ce travail.

⁸² Cf. Erigène, *Periphyseon*, II, 589 B : "Deus itaque nescit se quid est, quia non est **quid**". Les négations lui conviennent mieux que les affirmations car il n'est pas un *quid*. Nous traiterons du rôle des négations dans cette énonciation de la non-quiddité divine chez Jean Scot au deuxième chapitre de la troisième partie de cette thèse.